

au lieu de Sologne, qui est l'exacte orthographe de ce nom, en vertu d'une licence poétique que le besoin de la rime explique mieux qu'elle n'excuse. L'ironie de ce couplet n'est pas, d'ailleurs, très aiguisée. Chanoines, curés et prélats sont "des personnages qu'il n'est pas prudent d'égratigner, et je comprends, qu'en jouant avec eux, notre finet rentre ses griffes et fasse patte de velours.

Un Augustin de bonne mine
Vint adorer cet Enfant-Dieu,
Mais, n'y voyant pas de cuisine,
Il délogea sans dire adieu !

Le bon Père avait du savoir-vivre, et j'approuve, sans restriction, sa manière de filer, discrètement, à l'anglaise. Une fête de Noël, sans réveillon, "ne valut j mais rien," tout comme le dîner réchauffé du *Lutrin*.

Un seul, venu de l'Oratoire,
Dit au Seigneur : " Exaucez-nous ;
Nos autres Pères n'ont pu croire
Que vous fussiez venu pour tous ! "

Ce coup droit est à l'adresse des Jansénistes qui prétendaient que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'était pas venu sur la terre pour sauver les Pécheurs, mais seulement les Justes.

En blanc manteau, chapeau, soutan e,
De Prémontré, un régulier,
S'étant placé derrière l'âne
Fut pris de tous pour un meunier.

Un Théatin, en bandoulière,
Un Fontevraud (1), en justaucorps,
Passèrent, l'un, pour un mousquetaire,
Et l'autre pour garde du corps.

Ignorant quels étaient, au dix-septième siècle, les costumes des religieux Prémontrés, Théatins et Bénédictins, il m'est difficile de les comparer avec ceux du meunier, du mousquetaire et du garde-du-corps français de la même époque, lesquels costumes me sont également inconnus. Force m'est donc de rire de confiance et de croire, sur parole, au comique des quiprocos et des méprises.

Un capucin de mine fière
Entonna haut le chant joyeux ;
Au bruit, l'âne se mit à braire ;
Ils s'accordaient fort bien tous deux !

Ce couplet, d'un bas comique achevé, cache un truc habile. Ce capucin antiphonant n'est qu'un madré com père, un fin renard jouant à l'âne pour mieux égarer les soupçons et

masquer davantage sa personnalité. Il se moque de lui-même pour mieux rire des autres. Ce comble d'audace lui assure l'impunité, et il passe à la postérité, incognito. C'est plus qu'il ne désirait peut-être.

De Sainte-Marie la tourrière
N'apporta que des compliments,
Disant : — " L'on est fort en arrière
Quand on fait de grands bâtiments. "

La tourrière de Sainte-Marie est une religieuse d'Annecy, département de la Haute-Savoie, en France. Annecy est le berceau de l'Ordre de la Visitation fondé par Saint François de Sales et Sainte Jeanne de Chantal. La Visitandine s'excuse de ne pas avoir d'étrennes à offrir à l'Enfant-Jésus parce que, cette année-là, on avait construit "de grands bâtiments," et que l'argent, la menue monnaie, se faisait rare dans le portefeuille. Or, l'abbé Bougaud nous raconte, dans son *Histoire de Sainte Chantal* (1), que "le 12 mai 1658 les Sœurs de la Visitation, conduites par Mgr Charles-Auguste de Sales, se rendirent dans la petite maison de la Galerie par un pont fermé qui la mettait en communication avec le second monastère d'Annecy." C'est peut-être ce pont fermé qui représente, dans le Noël satirique, ces "grands bâtiments" dont parle la tourrière. A moins qu'ils n'aient trait à la construction même du second monastère d'Annecy. Ce qui reculerait la date du Noël satirique à 1634.

Mais une autre considération infirme cette dernière hypothèse. En effet, le Noël satirique parle, au septième couplet d'un Théatin. Or, les Théatins n'apparurent en France qu'en 1642, année où Nazarin les appela à Paris et les établit dans un couvent situé sur la rue Malaquais et qu'il institua sous le nom de Sainte-Anne-la-Royale, hommage du cardinal courtisan à sa souveraine, Anne d'Autriche.

C'est donc à la Noël de l'année 1658 qu'il faut rapporter la date du poème satirique, qui finit, comme il a commencé, par une malice aux Jésuites.

Loyola, de tous le plus sage,
Avec Lui fit société,
Voyant briller sur son visage
Les marques de la royauté.

Jusqu'alors on avait cru les Jésuites apôtres du Christ, missionnaires de son Evangile ; erreur que tout cela, nous dit le satirique : ils ne sont que les courtisans de son pouvoir temporel, au sens politique et cupide de ce mot. Ils vont agir comme si le royaume du Prince de la Paix était de ce monde. La *Société de Jésus*, puissamment incorporée, va devenir une redoutable et invincible raison sociale et religieuse ; gare aux ordres rivaux qui vont lui disputer, dans l'arène catholique, non plus les croix, mais les ministères. *Et reliqua*. Il me serait facile de broder sur ce thème fécond.

De tous temps, hier comme aujourd'hui, les Jésuites ont eu l'honneur d'être jaloués calomniés, honnis, précisément à cause de leur prestige intellectuel. Au dix-septième siècle leur compagnie formait déjà en Europe, une élite dans l'élite, et rayonnait d'un incomparable éclat. Ce qui, déjà aussi, était intolérable pour certains yeux malades. L'histoire se répète ; c'est l'éternelle querelle du moustique et du ver luisant : celui-là en veut à celui-ci... parce qu'il brille ! Ce qui, vraiment, est impardonnable, même chez un insecte.

* * *

Cent ans après l'apparition masquée du Noël satirique que nous venons de lire, le célèbre naturaliste suédois, Pierre Kalm, visitant Québec, écrivait ce qui suit :

"C'est un dicton général, ici passé en proverbe, que pour faire un récollet, il faut une hachette, un ciseau pour faire un cué, mais que, pour faire un jésuite, il faut un pinceau ! Les Jésuites sont ordinairement très instruits, très studieux, en même temps que très polis et agréables en compagnie. Il y a quelque chose qui plaît dans leur maintien et il n'est pas surprenant qu'ils captivent l'esprit du peuple. On les considère comme des sujets choisis entre beaucoup d'autres à cause de leurs talents supérieurs et de leurs éminentes qualités. On les regarde aussi comme gens très habiles réussissant toujours dans leurs entreprises et surpassant tous les autres en finesse et pénétration d'esprit. Aussi ai-je remarqué souvent qu'ils ont des ennemis au Canada. Ils ne reçoivent dans leur société que des candidats

(1) Célèbre abbaye de Bénédictins.

(1) Cf Bougaud : *Histoire de Sainte-Chantal*, Tome Ier, pp. 519 et 520, et tome II, pp. 354, 355 et 356.